



Canadian Institute for Procurement and Materiel Management
Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du materiel

Cadre de référence Comité des prix

1. INTRODUCTION

Le Comité des prix est un comité permanent du conseil d'administration (le « conseil ») de l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel (ICAGM).

2. RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Sous réserve des fonctions et des responsabilités du conseil, le Comité des prix s'acquittera des responsabilités suivantes :

Validation et mise à jour des prix de l'ICAGM :

- Élaborer, et recommander au conseil aux fins d'approbation, les mises à jour aux descriptions actuelles de catégories de prix, aux descriptions et valeurs des bourses, de même qu'aux ajouts et suppressions de catégories de prix.

Processus de mise en candidature aux prix de l'ICAGM et évaluation :

- Veiller à ce que le formulaire de mise en candidature soit mis à jour chaque année.
- Veiller à ce que la période de mise en candidature soit annoncée sur les médias sociaux, sur le site Web de l'ICAGM et au moyen d'autres canaux appropriés.
- Évaluer les candidatures reçues et sélectionner les candidats retenus (en raison de la diversité des réponses reçues, il peut parfois y avoir plus d'un gagnant dans une catégorie et aucun gagnant dans une autre).
- Indiquer au représentant du groupe Willow quels sont les candidats retenus qui recevront des prix.
- Informer les candidats retenus des prix qui leur ont été attribués.

Présentation des prix de l'ICAGM :

- Préparer la diapositive des prix.
- Présenter aux candidats retenus les prix qui leur sont décernés dans le cadre de l'évènement de l'ICAGM (habituellement en personne, mais cela peut changer en fonction des conditions prévalentes - par exemple, ateliers virtuels, etc.).

Composition du comité :

- Inviter les membres intéressés du conseil à faire partie du comité des prix.

3. FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Le Comité des prix se réunira selon les modalités fixées par le président au rythme d'un minimum de deux fois par exercice.

4. MEMBRES

Le Comité des prix sera formé d'au moins un directeur et du président.

5. DOCUMENTS DE DÉCISIONS

Le président du conseil sera chargé de :

- Signaler la décision à tous les membres du conseil.